

■ Grenelle de l'environnement

Le tableau des mesures au 20 février

Pour vous y retrouver dans la nuée d'annonces et de propositions dont a accouché le Grenelle, *Environnement Magazine* vous propose ce tableau de bord indiquant l'état d'avancement des mesures, actualisé au 20 février, à comparer au « point zéro » paru dans notre numéro de décembre 2007.

	Mesures annoncées fin octobre	État d'avancement au 20 février
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Passer les surfaces bio cultivées de 2 à 6 % en 2010 et à 20 % en 2020. • Un repas bio par semaine dans les cantines publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une convention signée entre le Medad et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution prévoit d'augmenter d'au moins 15 % par an la part des produits issus de l'agriculture biologique dans le total des ventes alimentaires.
	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension des cultures commerciales d'OGM. • Création d'une haute autorité sur les OGM. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénat a voté en première lecture la loi sur les OGM. Principaux points : <ul style="list-style-type: none"> - hiérarchisation des rôles au sein de la haute autorité sur les OGM rebaptisée Haut Conseil des biotechnologies. Cette instance d'évaluation des risques rendrait des avis scientifiques, le comité de la société civile donnant de simples recommandations, la décision revenant au gouvernement. - instauration d'un délit de fauchage allant de deux à trois ans de prison avec une amende de 75 000 à 150 000 €. - création d'un registre national public des cultures OGM à l'échelle de la parcelle. - pour les agriculteurs qui cultivent des OGM, obligation de souscrire à une garantie financière couvrant leur responsabilité, - obligation d'étiquetage des semences, - incitation fiscale à la recherche. • Examen de la loi prévu à l'Assemblée nationale début avril. • La clause de sauvegarde sur le Mon 810 a été notifiée à Bruxelles début février. • Les autorisations d'essai en plein champ devraient reprendre dès 2008 via la création par décret d'une commission transitoire d'évaluation des demandes d'autorisation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 50 % l'usage des pesticides, « si possible dans les dix ans ». • Suppression des 50 pesticides les plus dangereux d'ici à la fin de 2012 (dont 30 en 2008). 	<ul style="list-style-type: none"> • Première mesure du plan Ecophyto 2018, Michel Barnier a ordonné le 29 janvier dernier le retrait, effectif au 1^{er} février, des autorisations de mise sur le marché des 30 substances considérées comme les plus préoccupantes parmi les 53 visées par le Grenelle d'ici à 2012. Concerne 1 500 préparations commerciales.
AIR	<ul style="list-style-type: none"> • Plan pour l'autonomie énergétique des exploitations agricoles. 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Plan particules ciblant les PM_{2,5}. • Indice de qualité de l'air intérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de plan de lutte contre les particules a été présenté au Conseil national de l'air le 12 février et sera soumis à la concertation dans le cadre du comité opérationnel « air et atmosphère ». • Après le formaldéhyde et le CO, l'Afsset va sortir les valeurs guides pour le benzène et le trichloréthylène dans l'air intérieur et travaille sur le naphthalène et les particules.
BÂTIMENT	<p>Neuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les bâtiments, équipements publics et tertiaires en basse consommation (50 kWh/m²) dès 2010. Intégration systématique des énergies renouvelables. Toutes les collectivités pourront vendre de l'électricité sur le réseau. • Logements privés : <ul style="list-style-type: none"> - 2010 : passage à la réglementation THPE ; - 2012 : généralisation de la basse consommation ; - 2020 : tous les logements neufs passifs ou à énergie positive. <p>Existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments publics : bilan carbone obligatoire, rénovation des bâtiments de l'État dans les cinq ans. Objectifs énergétiques variables selon la taille de la collectivité et la nature des bâtiments. • HLM : mise aux normes accélérée du parc, en commençant par les 800 000 logements les plus dégradés. • Bâtiments Anru : anticipation des normes futures, financement bonifié. • Privé : rénovation du crédit d'impôt « développement durable », « prêts CO₂ » à taux réduit, outils de préfinancement ; DPE amélioré à chaque cession de logement et de locaux tertiaires, obligation de rénovation à l'étude ; effort particulier sur la classe G du DPE d'ici à 2012 ; plan de formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du rapport d'étape d'Alain Maugard. Le comité opérationnel souhaite notamment la mise en place d'aides financières et fiscales et de systèmes de qualification des entreprises et des artisans. <p><i>Rien de nouveau à signaler.</i></p>
BRUIT	<ul style="list-style-type: none"> • Résorption en cinq à sept ans des points noirs les plus dangereux. • Triplement des budgets consacrés à la lutte contre le bruit routier et ferroviaire. • Revalorisation de la TNSA. • Observatoires du bruit dans les grandes agglomérations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention avec les principaux acteurs du transport aérien français (<i>voir aussi Énergie et Climat</i>) : <ul style="list-style-type: none"> - relèvement progressif, entre 2008 et 2011, de l'altitude des avions à l'arrivée sur les trois aéroports parisiens, - expérimentation dès le 1^{er} semestre 2008 des procédures de descente continue pour les arrivées face à l'est à Orly, - l'État s'engage à mettre en place avant fin 2008 une modulation de la redevance d'atterrissage en fonction des performances environnementales des avions, - retrait progressif des avions les plus bruyants sur les principaux aéroports la nuit. Et retrait total sur toute la journée à Roissy dès l'été 2008.
DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité à la prévention • Taxer le suremballage • L'incinération qu'en ultime recours • Valorisation énergétique obligatoire en incinération 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'une filière Dasri bâtie sur le principe de la responsabilité élargie du producteur. • Une convention entre le Medad et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution prévoit de réduire d'au moins 10 % la production de déchets d'emballages.

EAU	<ul style="list-style-type: none"> Épuration, protection des captages, qualité écologique des cours d'eau... 	<i>Voir Sols pollués.</i>
ÉNERGIE ET CLIMAT	<ul style="list-style-type: none"> Réaffirmation du Facteur 4. Règle des 3 x 20 : 20 millions de tep de renouvelables supplémentaires en 2020 et 20 % de renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Étiquetage CO₂ des produits de la grande distribution d'ici à 2010. Allègement de la fiscalité sur les produits à faible contenu en carbone. Taxe carbone à l'entrée du territoire pour les produits importés à fort contenu en carbone, ou achat obligatoire de quotas de CO₂. Bilan carbone obligatoire pour toute personne morale, publique ou privée. Retrait des lampes à incandescence, extension de l'étiquette énergie, modes veille moins consommateurs. ENR : Plan biomasse, Plan chaleur renouvelable, révision de la PPI. Programme de R & D pour la séquestration géologique du CO₂. 	<ul style="list-style-type: none"> La fiscalité carbone est mal engagée : Bruxelles a renoncé à l'inclure dans son paquet « énergie et climat ». Convention avec les principaux acteurs du transport aérien français (<i>voir aussi Bruit</i>) : <ul style="list-style-type: none"> objectif de réduction de moitié des émissions des nouveaux avions d'ici à 2020, doublement des aides à la recherche aéronautique en 2008, engagement d'Air France à réduire de 20 % ses émissions de CO₂ sur les dessertes Métropole-DOM et de 5 % sur ses vols intérieurs, engagement des compagnies aériennes à informer les passagers sur l'impact environnemental de leur voyage. Lancement du projet Réunion 2030. Mission de six mois confiée à Pierre-Alain Roche pour préparer ce programme visant à faire de l'île un territoire d'expérimentation en matière d'énergies renouvelables, de transport et de construction. La convention entre le Medad et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution prévoit l'expérimentation d'une étiquette environnement sur 300 produits.
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Soumettre tous les grands projets publics à une décision négociée à cinq (État, patronat, syndicats, collectivités et ONG). Réformer le Conseil économique et social. Droit à la transparence totale des informations environnementales et de l'expertise, y compris sur le nucléaire et les OGM. Insuffler une culture de l'évaluation en regroupant les 45 instances concernées. Élargir la loi NRE à des entreprises non cotées et aux entreprises publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Les 33 « <i>comités opérationnels</i> » chargés de traduire, thème par thème, les engagements du Grenelle en mesures concrètes, rendent leur rapport ces jours-ci. La loi Grenelle devrait être adoptée avant l'été. Examen au Parlement « <i>en mai-juin</i> ». Remise du rapport définitif de Corinne Lepage sur la gouvernance écologique (www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Mission_Corinne_Lepage_Rapport_Final_cle11b4d5.pdf).
MER ET NATURE	<ul style="list-style-type: none"> Programme national de lutte contre l'artificialisation des sols. Création d'une « <i>trame verte</i> ». Mécanismes de compensation de la biodiversité. Pour une pêche « <i>de haute qualité environnementale</i> ». 	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de mission du Premier ministre (16 janvier 2008) au secrétaire d'État en charge de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques lui demandant d'identifier des méthodes d'évaluation monétaire de la biodiversité. Lancement d'un « <i>tableau de bord</i> » des mers et océans (accord AAMP-Ifremer).
NUCLÉAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Pas de nouveaux sites, mais « <i>nous ne devons pas renoncer à cette énergie</i> » (Nicolas Sarkozy). Transparence totale des informations. 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>
POLITIQUES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Arbitrer toutes les décisions publiques en intégrant leur coût pour le climat et la biodiversité. Justifier les décisions « non écologiques ». Réaliser le bilan carbone de chaque ministère et chaque administration. Clauses environnementales dans le Code des marchés publics. 100 % de véhicules propres au renouvellement de la flotte des administrations 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>
RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> 1 milliard d'euros sur quatre ans sur les énergies et les moteurs, la biodiversité et la santé environnementale. Chaque euro pour le nucléaire sera compensé sur les technologies propres. 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction des produits phytosanitaires contenant des CMR de classes 1 et 2 à usage domestique et pour les lieux publics. Création de pôles recherche santé-environnement fédérant 400 chercheurs. Définition d'un PNSE II sur 2009-2012. Mission parlementaire sur l'organisation de la veille environnementale. Déclaration obligatoire de la présence de nanoparticules dans les produits. Campagne de mesure sur la pollution électromagnétique induite par la téléphonie mobile, revoir les seuils d'émissions. 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques d'une étude sur « Pesticides, environnement et santé ».
SOLS POLLUÉS	<ul style="list-style-type: none"> Achever l'inventaire et hiérarchiser les actions pour 2010. Plan d'action sur la réhabilitation des stations-service fermées et sites pollués orphelins. 	<ul style="list-style-type: none"> Le BRGM a été chargé de croiser les données sur les anciens sites industriels de la base Basias et la liste des établissements sensibles accueillant des enfants pour identifier les sites à risques. Le même travail sera effectué avec les captages d'eau potable.
TRANSPORTS	<ul style="list-style-type: none"> Doubler le réseau de TGV : 2 000 km d'ici à 2020. Augmenter de 25 % la part du fret ferroviaire d'ici à 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Louis Borloo annonce : <ul style="list-style-type: none"> le lancement de l'appel d'offres pour la ligne Tours-Bordeaux, la prolongation des lignes entre Le Mans et Rennes, Baudrecourt et Strasbourg et le contournement de Nîmes et Montpellier, le démarrage des études des lignes transversales Nantes-Lyon, Toulouse-Narbonne, Nîmes-Perpignan.
	<ul style="list-style-type: none"> Plus de nouvelles routes et autoroutes, sauf « <i>cas de sécurité, de gestion ou d'intérêt local</i> ». 1 500 km de nouvelles lignes de transports collectifs en site propre. Réduction de moitié des émissions du transport aérien. Taxe sur le kérosène. Transport fluvial : confirmation du canal Seine-Nord Europe, préparation du débat public sur Saône-Moselle, programme d'autoroutes maritimes. Bonus-malus pour les achats de voitures neuves, indexé sur CO₂ et particules. Écotaxe kilométrique pour les poids lourds, versée à l'Afitf. Péages urbains non écartés (loi d'expérimentation proposée). 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>
URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> Programme de reconquête des centres-villes en déclin. Plan de développement des écoquartiers. Scot : généralisation dans les zones sensibles ; renforcer leur caractère opposable ; y introduire des critères de performance énergétique et d'émissions de GES. Généraliser les plans climat territoriaux d'ici à la fin de 2012 pour les communautés d'agglomération ou urbaines et les PNR. Introduire l'adaptation aux changements climatiques et la maîtrise de l'énergie dans les objectifs de l'aménagement du territoire. Lutte contre l'étalement urbain : étude d'impact obligatoire pour toute nouvelle zone ; objectifs chiffrés de réduction de la consommation d'espace dans les documents d'urbanisme ; création de « zones de densification environnementale » à proximité des transports en commun. 	<i>Rien de nouveau à signaler.</i>